Brusviliennes, brusviliens,

En raison des élections municipales de mars 2020 et soucieux de respecter les règles de la communication en période pré électorale, ce bulletin ne contient pas d'éditorial. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.





Vœux de la Municipalité

La cérémonie des voeux de la Municipalité aura lieu le dimanche 5 Janvier 2020, à 11 heures à la Salle des Fêtes.

La population de Brusvily est cordialement invitée. À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi.



A Brusvily du 16 Janvier au 15 Février 2020

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés

pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE **OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Nadine DELAPORTE



Anne DOUENAT

La municipalité a retenu 2 personnes pour réaliser le recensement : Nadine DELAPORTE qui avait déjà réalisé la mission il y 5 ans et Anne DOUENAT.

Elles se partageront l'ensemble du territoire de la commune. Elles seront en possession d'une carte d'accréditation qu'elles vous présenteront lors de leur passage.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous leur réserverez.

Etude Urbaine

L'étude urbaine engagée par le Conseil Municipal suit son cours. A son terme, elle permettra de dégager les grandes lignes de restructuration et de densification de l'ensemble du bourg et des hameaux de Brusvily dans les prochaines années, sans pour autant être figée.

Parmi les axes proposés par le cabinet « Atelier du Marais », deux éléments ont permis de se projeter et d'enrichir les réflexions.

La traversée du bourg

Plusieurs aménagements permettront de produire des lieux en appui sur le bâti et les pôles de vie existants. Ils rythmeront la traversée de l'agglomération, offriront des évènements et rompront la linéarité et la monotonie de la RD.

Les aménagements proposés devront permettre de sécuriser les points de conflits existants et de réduire la vitesse excessive des automobilistes en entrées de bourg. Les interventions sont traitées ponctuellement, avec une volonté de maintenir les aménagements existants dès que possible.

Les 4 points sur lequel des améliorations pourront être envisagées se situent au niveau de l'aire de jeux, au niveau des commerces, au niveau de l'école et au niveau du cimetière



Exemple d'aménagement de l'entrée du bourg en venant de Dinan.

L'aménagement urbain

La loi ALUR et la révision du PLUih va imposer à la commune des restrictions des surfaces de construction et la gestion des « dents creuses » pour favoriser l'habitat en agglomération. Dans tous les cas, il faudra dorénavant composer avec l'idée d'une vingtaine de logement par hectare.

Exemple d'aménagement Impasse du Bas-bourg et Rue de l'Ecole.

Trois zones ont été proposées par le cabinet qu'il conviendrait d'aménager afin d'équilibrer davantage le bourg.

Une 1ère zone se situerait au niveau de l'impasse du Bas Bourg sur une surface estimée à environ 1 hectare pour 14 à 16 parcelles.

Une 2nde zone se situerait au niveau de la rue du Presbytère sur une surface d'un peu plus d'un hectare pour environ 23 parcelles.

Une 3ème zone se situerait entre la rue des Coutils et la rue du Presbytère sur une surface d'1/2 hectare pour 9 parcelles.



Nouveau site internet pour Brusvily

Doté d'un site internet qui n'était plus exploité, le Conseil Municipal a décidé d'en créer un nouveau.

Outre le fait de pouvoir en garder la maîtrise et la mise en ligne de son actualité, la commission "communication" souhaitait travailler avec un prestataire local.



La maquette de www.brusvily.fr

Plusieurs entreprises ont été sollicitées et rencontrées. La société PANDAO, de Saint-Samson-sur-Rance a été retenue.

Les grandes lignes de www.brusvily.fr seront présentées à la population le jour des vœux de la Municipalité.



Blason

Véronique BENON, habitante de Brusvily, a réalisé le blason de Brusvily en mosaique, émaux de Briare, grès cérame.

Enseignante à Plélan-le-Petit, elle a oeuvré pendant 7 ans avec les grandes sections de maternelle.

Elle est aussi enseignante spécialisée pour adolescents en difficultés.

Véronique aimerait créer un atelier collectif. Si vous êtes intéressés, vous pouvez la contacter au 06.73.85.43.11 ou par mail vbenon@gmail.com

Repas du C.C.A.S. du 11 Novembre 2019

Le repas du C.C.A.S. du 11 novembre 2019 a réuni 134 personnes.

Etaient présents :

- Jean NORMAND, 94 ans, doyen de la commune et doyen de l'assemblée
- Marthe COSSE, 92 ans, doyenne de l'assemblée

La doyenne de Brusvily, Angèle JOSSELIN, 93 ans, n'a pas assisté au repas.

Le menu, très apprécié comme d'habitude, a été préparé et servi par le restaurant l'Escale pour la dernière fois puisque Stéphane et Corinne quittent la commune. Souhaitons leur bon vent.

Ann-Laora a animé de façon très agréable cette journée, faisant participer les convives qui n'ont pas hésité à entonner avec elle de nombreuses chansons.



Réunion d'information sur la perte d'autonomie

Le C.C.A.S. a organisé une réunion d'information sur l'avancée en âge et les pertes progressives d'autonomie. Une quinzaine de personnes étaient présentes.



Cette réunion était animée par Christian-Jacques THOMAS, qui a expliqué le fonctionnement de l'A.P.A. (aide personnalisée d'autonomie), l'aide aux aidants, la personne de confiance, le mandat de protection future. Ce furent de bons moments d'échanges.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Christian-Jacques THOMAS au 06.89.91.78.56.

Crédit photo : Ouest-France

Sortie jeunes

Les générations des 10-17 ans passent et les sorties jeunes connaissent toujours autant de succès et sont même attendues par les plus jeunes.

Cet été, 3 activités ont été proposées : Cobac Parc, Accrobranche et le nouveau complexe aquatique de Jugon-les-Lacs.

Lors des vacances de la Toussaint, la commission "jeunes" a proposé une sortie à West Parc à Dinard où ils ont pu se dépenser à la fois au laser game et au trampoline.

Enfin, lors de la sortie des vacances de Noël, les jeunes sont allés à la Patinoire, valeur sûre au regard du nombre de participants.....





Le rendez-vous est d'ores déjà pris pour les vacances de février. Il sera proposé une activité "escalade" en salle à Rennes.

Maisons fleuries

Les lauréats du concours des maisons fleuries étaient invités à la cérémonie de remise des prix le 23 novembre dernier.

Cette année, les premiers lauréats dans les 2 catégories sont:

- Claudine BOULAU et Carryl CEZEUR pour les "jardins fleuris"
- Yvette ROULOISs et Mireille BOZIC pour les "façades fleuries"

Tous les participants sont repartis avec un chèque cadeau et un bouquet de fleurs



Exposition photos anciennes

La bibliothèque a organisé une exposition de photos anciennes de la commune. La plupart avaient été prêtées par Monsieur Jean-Paul ETRILLARD, ancien habitant de Brusvily.

L'action a intéressé puisqu'une centaine de personnes se sont déplacées. Certaines personnes étaient d'ailleurs surprises de se revoir en écolier ou sur des photos de mariage.







Bibliothèque / Culture

Armoire à livres

Une armoire à livres est installée le long du mur du parking de la Mairie. Une quinzaine de livres ont été déposés.

Vous pouvez venir en chercher un et en déposer un autre.

Les bénévoles de la bibliothèque remercient toutes les personnes qui ont participé à sa fabrication.





Les Mangas

Une vingtaine de jeunes sont venus à la bibliothèque pour apprendre le dessin manga. L'animatrice, Roxane LE BRAY, a su leur donner des conseils sur cet art particulier. Tout le monde était content, l'expérience sera renouvelée.

L'école "Les Petits Loups" à la bibliothèque







Noël à la bibliothèque

Effervescence à la bibliothèque samedi 14 décembre 2019, une vingtaine d'enfants sont venus participer à l'atelier créatif "Noël": guirlandes, sapins, pères Noël et paillettes étaient de la partie. Guidés par Pascale, les petits artistes ont découpé, plié, assemblé, collé du papier et ont emporté leurs réalisations pour égayer leur maison.

A cette occasion, les enfants ont décoré le sapin de Noël de la bibliothèque. Cette joyeuse matinée s'est terminée par une distribution de chocolats par les lutins-bénévoles.











Anne Hélène

A retenir

La bibliothèque organise :

- à partir du 1er janvier, la bibliothèque sera fermée le mardi soir
- le vendredi 7 février à 18h un apéro lecture au café le Bar' à Tin
- le vendredi 13 mars une dictée intergénérationnelle

Etat Civil

En raison de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), la loi nous impose de ne pas diffuser les données personnelles en matière d'Etat Civil.

Naissances

Depuis le 1er Janvier dernier, la commune compte 9 petits Brusviliens de plus.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

En cette année 2019, 4 heureux couples se sont unis devant l'Officier de l'Etat Civil de Brusvily. *Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.*

Décès

Depuis le 1er Janvier dernier, 10 Brusviliens nous ont quittés.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.



Noces de diamant

60 ans de mariage

Denise et Vital HEUVELINE se sont mariés le 13 octobre 1959. De cette union sont nés 4 enfants : Jean-Marc, Gérard, Philippe et Sylvie

Ils sont arrivés à Brusvily à la ferme de Boissou le 17 avril 1968.

Depuis qu'ils sont en retraite, ils participent activement à l'A.B.T.L., ainsi qu'à la paroisse.

Aujourd'hui, 11 petits-enfants et 7 arrières petits-enfants font le bonheur de Denise et Vital.

Nous leur souhaitons tous nos voeux de bonheur et leur donnons rendezvous dans 5 ans pour les noces de palissandre.



Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la Mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille - Pièce d'identité

Le recensement reste **obligatoire**, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

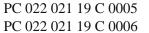
Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31 Octobre 2014 : l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule



moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite), (art. R. 211-3 du Code de la Route).

Urbanisme

Permis de construire



Rue du Presbytère L'Ecotay Construction d'une maison d'habitation Construction d'une maison d'habitation

Rappel des règles d'urbanisme



Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer une surface de plancher, de modifier le volume d'un bâtiment, d'agrandir une ouverture, d'édifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation. Faute de quoi, vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de Mairie dès que vous avez un projet.

Elections

Inscriptions sur les listes électorales

La loi n° 2016-1048 du 1er Août 2016 sur la réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU), est entrée en vigueur au 1er janvier 2019. Elle a pour objectif principal de rapprocher les listes électorales de la réalité du corps électoral en remédiant aux imperfections constatées. La création d'un répertoire électoral unique et permanent, tenu par l'INSEE, constitue le socle de ces profonds changements.



Cette réforme modifie les dates limites de fin d'inscription sur les listes électorales.

Si vous souhaitez voter lors des prochaines élections de 2020, vous devez vous présenter à la Mairie de Brusvily **avant le 07 février 2020**. Pour cela, vous devez être munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez également vous inscrire sur la liste électorale de Brusvily directement par internet sur le site https://www.service-public.fr

Vérification de la situation électorale

La mise en place du REU donne la possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Dates à retenir

Elections Municipales : - le dimanche 15 Mars 2019 pour le 1er tour - le dimanche 22 Mars 2019 pour le 2nd tour





Informations diverses

Barbotons dans la rivière

Un espace d'éveil à la nature pour les 1-6 ans

L'équipe d'animation de la Maison Pêche et Nature, avec l'aide de Barbouille la grenouille et ses amis, propose aux tout petits de venir « barboter » dans la rivière.

Entièrement en intérieur, cet espace de découverte invite le jeune public à jouer autour de l'univers de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste.

Explorez les aquariums des petites bêtes de la rivière, le tapis d'éveil de la rivière, l'espace lecture, l'espace jeux et coloriages, l'espace tactile, la pêche à la ligne...

Tout a été pensé en termes d'accessibilité pour que les plus petits soient à l'aise et s'éveillent à la découverte de la nature. Cet évènement est proposé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor

2, rue des grands moulins 22270 JUGON-LES-LACS 02.96.50.60.04 www.maisonpechenature.com



Horaires d'ouverture

- du 10 au 14 fév. et du 2 au 6 mars : du lundi au vendredi, 14h-17h30
- du 15 fév. au 1er mars, du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30 Entrée gratuite

Spectacle : le samedi 29 février 2020.

Pour les enfants de 1 à 4 ans accompagnés – à la Salle du Foyer Rural de Jugon-les-lacs

Durée du spectacle : 30/40 min

Deux représentations dans la matinée 10h et 11h sur réservation uniquement.

Payant.

Le détail du spectacle n'est pas encore connu à la rédaction de ces lignes.





Avis de recherche

La rédaction du Télégramme de Dinan recherche un(e) correspondant(e) pour suivre l'actualité du Guinerfort (Bobital, Brusvily, Le Hinglé et Saint-Carné).

Ce correspondant suivra la vie associative, scolaire, sportive, municipale...

Le correspondant doit habiter le territoire, aimer écrire, être curieux et avoir le sens du contact.

Il doit disposer d'un équipement informatique et d'un véhicule. Il ne s'agit pas d'un emploi à proprement parler mais d'une activité complémentaire rémunérée qui demande de la disponibilité, y compris les week-ends et en soirée.

Les personnes intéressées peuvent adresser CV et lettre de motivation par mail à dinan@letelegramme.fr



Le Télégramme

Calendrier des manifestations 2020

Lors de la réunion du 26 Octobre 2019, les membres des commissions Associations du Conseil Municipal ont réuni les Présidents d'associations Brusviliennes pour l'élaboration du calendrier des festivités 2020.

JANVIER

Vœux	Municipalité
Galette des rois	A.B.T.L.
Concours de belote	A.B.T.L.
Galette des rois	U.S.B.
Repas	A.B.T.L.
	Galette des rois Concours de belote Galette des rois



FEVRIER

1	Poulet grillé à Bobital	Paroisse
8	Repas + soirée	Amicale Laïque
15	Tartiflette à emporter	U.S.B.
29	Repas	Société de Chasse

MARS

9	Concours de belote	A.B.T.L.
14	Couscous	Gymnastique
21 & 22	Théâtre adultes	A.B.T.L.
21 & 22	Opération benne à ferraille	Amicale Laïque
29	Banquet	F.N.A.C.A.

AVRIL

1	Poulet grillé	U.S.B.
4	POILLET GRILLE	II \ B

MAI

3	Vide grenier à Plumaudan	Amicale Laïque
8	Cérémonie du 8 mai 1945	Municipalité
16 & 17	Théâtre ados	A.B.T.L.
21	Kermesse paroissiale à Bobital	Paroisse

JUIN

6	Tournoi de foot seniors	U.S.B.
7	Vide grenier	Comité des fêtes
13	Kermesse des écoles à Plumaudan	Amicale Laïque
20	Tournoi de foot jeunes	U.S.B.
25	Grillades	A.B.T.L.

JUILLET

5	Rando marche-VTT-Cyclos	Amicale cyclos
13	Grillades	Comité des fêtes
13	Feux d'artifices	Municipalité
26	Rando gourmande	Comité des fêtes



SEPTEMBRE

3	Grillades	A.B.T.L.
6	Fête aux moules	Amis du Creux
12	Assemblée Générale	Amicale Laïque

OCTOBRE

3 ou 4	Rando motos	Association Enora
10	Assemblée Générale + repas	A.B.T.L.
11	Poulet à emporter	U.S.B.
31	Animation Halloween + goûter	Amicale Laïque

NOVEMBRE

6	Concours de belote	A.B.T.L.
11	Cérémonie du 11 novembre 1918	Municipalité
11	Repas des aînés	Municipalité
16	Assemblée Générale	Amicale cyclos

DECEMBRE

4 & 5	Opération sapins de Noël	Amicale Laïque
12	Goûter de Noël à Plumaudan	Amicale Laïque
14	Concours de belote	Amicale cyclos
17	Goûter de Noël	A.B.T.L.

Forum du sport et de la culture

Le 7 septembre dernier, la commission « Vie associative » organisait le 5ème forum du sport et de la culture. L'occasion une nouvelle fois pour les habitants de Brusvily de se rendre compte de la diversité des activités proposées sur la commune, que ce soit au niveau sportif (football, cyclo, gymnastique...) ou culturel (théâtre, musique, arts créatifs...)



Le coin des petits artistes







Association Sportive de Brusvily Gym

Animation territoriale pour les animateurs sportifs sport-santé EPGV



Le samedi 16 novembre 2019, Jocelyne HURE, Présidente de l'Association Sportive de Gymnastique Brusvily et Evelyne BARDOU, Présidente du Comité Départemental E.P.G.V des Côtes d'Armor ont accueilli 14 animatrices du département et leur intervenante Françoise GRANDJEAN.



Le stage « se familiariser avec le Qi Gong » a abordé différentes pratiques et moyens pédagogiques appropriés. Il avait pour but de permettre aux animateurs sportifs d'investir de nouvelles pistes pour les publics adulte et sénior.

Crédit photo : Ouest-France



Affiliée à la Fédération Française E.P.G.V.

Venez nous retrouver le mercredi à la Salle des fêtes de Brusvily.

Maryline assure les 2 cours et vous propose :

• de 9h40 à 10h40 : Gym douce et d'entretien

• de 20h30 à 21h30 : Gym fitness

Tarif annuel: 65€

(licence F.F.E.P.G.V. et assurance incluses)

Renseignements et contacts:

Présidente: Jocelyne Hure 02 96 84 50 26

Trésorière: Marie-France Gouault 02 96 84 52 17

Secrétaire: Evelyne Bardou 02 96 84 57 87

Page Facebook : ASB Brusvily



"Au cours de notre assemblée générale du 27 novembre, nous avons remercié notre ancienne animatrice Léontine, pour nous avoir dispensé des cours de gymnastique volontaire pendant près de 30 années, avec sa bonne humeur et son dynamisme. Nous lui souhaitons bonheur et santé pour ces belles années à venir.

Toutes les adhérent(e)s et le bureau t'embrassent Léontine."

La Présidente, Jocelyne HURE

Tchoupi

Tchoupi a repris ses activités tous les mardis de 9h à 11h30 à la salle Jules Ferry.

Une vingtaine d'enfants y participent régulièrement ainsi que 8 assistantes maternelles de la commune. Activités manuelles, motricité et goûters d'anniversaire sont régulièrement appréciés des grands comme des petits.

En attendant les fêtes de fin d'année, les petits ont fait une sortie à la bibliothèque.

Merci aux bénévoles d'avoir donné de leur temps pour accueillir cette petite tribu.





Comité des Fêtes

Le vide-grenier annuel a connu une belle affluence et nous vous y invitons encore le 1er dimanche de juin.

La 2ème édition de la randonnée gourmande a rencontré un vif succès. Cette année, plus de 300 marcheurs ont participé. Nous vous donnons rendez-vous pour la 3ème édition le dernier dimanche de juillet 2020.

Comme tous les ans au mois de novembr, e les bénévoles du Comité des Fêtes ont mis en place les décors et illuminations dans le bourg.



Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer de bonne fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Amicale Cyclos

Paris-Brest-Paris

Membre de l'Amicale des Cyclos de Brusvily, Christian-Jacques THOMAS a participé à la mythique rando cycliste "Paris-Brest-Paris", épreuve qui a lieu tous les 4 ans.

Il nous retrace brièvement son aventure : "Je l'avais déjà fait en 2015, terminé dans le temps imposé, mais avec une sévère cervicalgie. Pourtant, le 19 août 2019, j'étais sur la ligne de départ à 5h du matin, pour faire les 1 230 kilomètres en moins de 84 heures.

6 700 cyclistes étaient présents pour cet aller-retour. 60 nationalités étaient représentées et des milliers de bénévoles.

Après avoir évité 2 chutes, j'ai réussi à accomplir la distance en 78 heures. J'ai dû limiter mon temps de sommeil à 3 heures. De cette deuxième participation, je retiens les encouragements de mes proches. Dans l'effort, j'avais oublié mes 65 ans. En 2023, il serait étonnant que je reparte pour un troisième raid, mais sait-on jamais."

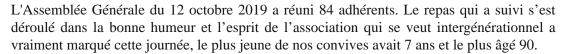
Comme dit Christian-Jacques THOMAS: "on ne fait pas un Paris-Brest-Paris, on le vit".



Association Brusvily Temps Libre

Saison 2019/2020

L'A.B.T.L. a repris ses activités et a commencé dès le 5 septembre par la journée grillades, au terrain des sports de Brusvily. Toutes les personnes présentes sont reparties enchanté de ces moments de retrouvaille et de convivialité, l'ami "le manouche" a assuré l'animation durant l'après-midi.











Félix nous a fait découvrir sa nouvelle passion : la guitare. Il nous a également fait beaucoup rire avec ses histoires de Toto, bravo à lui.

Nous disons un grand merci à Evelyne qui a assuré l'animation pendant le repas par ses chansons, accompagnée ou non de son accordéon et qui a gentiment "prêté" sa guitare à qui voulait.

Benoît et Mélanie ont interprété "femme libérée" de Cookie DINGLER, un petit clin d'œil à leur oncle Alain MARTIN qui nous a quitté récemment et que nous connaissions tous.

Merci à vous qui avez chanté et joué de la guitare et de l'accordéon, nous avons passé un moment formidable.

L'association a organisé la 7ème édition du Salon « Lez'Arts Créatifs » les 19 et 20 octobre 2019. 24 exposants ont participé au salon. Grâce aux dons faits par les commerçants de Brusvily un concours a été organisé et 3 d'entre eux ont pu ainsi recevoir un prix de 90€pour le 1er, 60€pour le 2ème et 30€pour le 3ème. Ils étaient jugés par le public grâce au ticket remis à chaque visiteur (490 au total) lors de son entrée dans la salle.







Ce week-end a été une très belle expérience et tous les bénévoles ont été remerciés par les exposants pour leur disponibilité, ce qui fait chaud en cœur quand on voit le temps consacré à la préparation d'une telle manifestation.

Les différentes sections ont toutes repris leurs activités.

La section des aînés organise 3 concours de belote dans l'année. Le 1er s'est déroulé le 8 novembre (106 équipes y participaient). Les prochains auront lieu le 10 janvier et le 9 mars 2020.

La Section théâtre a repris les répétitions :

- La troupe adultes, les "KI'KA FARCES", se réunit les mardis et jeudis soirs pour les répétitions et compte 10 comédiens. Elle prépare dans la bonne humeur les représentations des 21 et 22 mars prochains à la salle des fêtes de Brusvily. La troupe se met en scène elle-même pour l'adaptation de la pièce « Dépêche toi Bibiche, on va rater l'avion » de Jérôme Dubois. Elle se produira également le 28 mars à Saint Hélen et le 4 avril à Vildé Guingalan.







La troupe ados



La troupe jeunes

- Cette année, la troupe des jeunes est composée de 15 comédiens. Ils se réunissent le mercredi soir pour les répétitions. La mise en scène est assurée par Anne avec l'aide de Marie-Claire. Elle prépare la pièce "Edmond" de Jacques BRENET jouée par le groupe d'ados (ils sont 9 de 12 à 15 ans) et la pièce "L'assassin habite au 24" de Yves HUET, jouée par les plus jeunes (ils sont 6 de 9 à 11 ans). Ils se produiront les 16 et 17 mai prochains à la salle des fêtes de Brusvily.

C'est reparti également pour **la section Art Floral** animée par Marie-Thérèse, les cours ont lieu le 3ème mardi du mois de 17h30 à 19h30.

L'association propose des sorties d'une journée (avec spectacle suivant la période de l'année) mais aussi des séjours de 2 jours ou d'une semaine.

Sorties de l'Année 2019

Les Floralies à Nantes le 14 mai 2019 : 24 participants

La rivière d'Auray et Sainte Anne d'Auray le 16 septembre 2019 : 16 participants La maison du pâté Hénaff et Haliotika le 10 octobre 2019 : 8 participants



Après-midis récréatifs : le jeudi tous les 15 jours du début mars à fin octobre (ne fonctionne pas en juillet et août) et tous les jeudis en période hivernale (de novembre à fin février)

Marche: les mercredi et vendredi après-midi, rendez-vous au parking de la salle des fêtes, départ à 14h

Les différents ateliers de l'association suscitent toujours autant d'intérêt auprès des adhérents et ils sont ouverts à tous. N'hésitez pas à nous contacter par mail à abtl.brusvily@gmail.com.



A mes ciseaux

Depuis la mi-septembre, Émeline LECOR a ouvert le salon de coiffure « A mes ciseaux », succédant à Jacqueline LEYZOUR.

Titulaire d'un CAP et un BP coiffure, elle possède également le niveau de Brevet de Maîtrise.

Avant d'arriver à Brusvily, elle a fait ses armes en apprentissage dans le Morbihan et les Côtes d'Armor puis a exercé à Plouër-sur-Rance et Dol de Bretagne. Elle a également effectué des remplacements sur Trélivan et Plélan-le-Petit avant de prendre un peu de temps à la naissance de son fils.

Originaire de Merdrignac mais habitante de Brusvily depuis 4 ans, elle est heureuse de pouvoir exercer auprès de la clientèle de la commune et de ses environs mais également de compter de nouveaux clients et notamment des jeunes.

Pour que la clientèle puisse suivre son actualité, elle a créé une page Facebook et Instagram.



À mes ciseaux, salon de coiffure mixte, 20, rue de Broons, 22100 Brusvily. Ouvert en continu les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 18 h 30 ; le samedi, de 9 h à 16 h. Fermé le mercredi. Contact : 02.96.84.57.95.



Restaurant L'Escale

Depuis début décembre, Laurent FILY a pris la suite de Stéphane et Corinne qui ont tenu le bar-restaurant l'Escale durant 8 ans.

Originaire de Mégrit, il est titulaire de CAP-BEP en cuisine, traiteur et pâtisserie.

Comme auparavant, le restaurant est ouvert du lundi midi au vendredi midi. Il propose également des pizzas à emporter le mardi soir

Laurent peut également cuisiner pour les repas de groupes le weekend, sur place ou à emporer.

Contact: 02.96.84.50.63.

Bulletin Municipal de la commune de BRUSVILY

Responsable de la publication :

M. GUIGUEN Mickaël, Adjoint au Maire

Membres de la commission communication :

Claire BERNABE, Marie-Claire DOUENAT, Nolwenn HENRY, Aude SENECHAL, Jean-Luc VILLOUE, Evelyne WILHELM

Réalisation et impression :

Mairie de Brusvily

MAIRIE DE BRUSVILY

3 Place de l'Eglise - 22100 BRUSVILY Tél. 02.96.84.55.22 Fax. 02.96.84.53.51

Mail: mairie-brusvily@wanadoo.fr Facebook: Brusvily Clic

